






 Aire immédiate
 Aire rapprochée

 Projet éolien de la Cerisaie
 Projet éolien du Fourris
 Éolienne en exploitation
 Éolienne accordée
 Éolienne en instruction

 Bourgs faisant l'objet de SSV

5.1. BOURG DE PÉRIGNÉ

Le bourg de Périgné est implanté sur un plateau agricole à proximité de la vallée de la Belle.

À l'état initial, les parcs et projets existants se concentrent à l'est du bourg, laissant un vaste espace de respiration de 281° à l'ouest. Aucun des critères n'est atteint.

Le projet de la Cerisaie est implanté à l'est du bourg de Périgné, à 1,2 km de distance. Il vient s'ajouter au parc éolien existant de Périgné et augmente légèrement l'indice d'occupation de l'horizon de 2° (critère 1). L'angle horizontal du projet est de 53°. Cette proximité augmente la prégnance du motif éolien dans les perceptions des habitants mais celle-ci demeure en-dessous du seuil d'alerte du critère 2. Les critères 3 et 4 quant à eux, n'évoluent pas suite à l'introduction du projet de la Cerisaie et restent en-dessous des seuils d'alerte. Ainsi, à l'état projeté également aucun des critères n'est atteint.

La ferme éolienne du Fourris n'atteint aucun seuil d'alerte et le rapport d'évolution sur l'horizon reste faible pour chaque critère.

Enfin pour le cumul des deux projets, aucun critère n'est également atteint. L'angle horizontal augmente de 3.1% (critère1), la prégnance visuelle du motif éolien de 3.9% (critère 2), l'angle de respiration maximum diminue de 2.5% (critère 3) et le nombre d'angle de 60° reste inchangé (critère 4).

Ainsi, il n'y a pas lieu d'évoquer une potentielle saturation du territoire aux abords de Périgné en lien avec l'introduction du projet du Fourris.

Afin d'approfondir l'analyse théorique, des photomontages à 360° ont été réalisés depuis les sorties de bourg du village étudié ainsi que depuis le centre. Ils sont localisés en rouge sur la carte ci-dessous :



Évaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de Périgné

	Etat initial	État projeté avec la Cerisaie			État projeté avec le Fourris			État projeté avec la Cerisaie + le Fourris			
		État initial (en °)	État projeté avec la Cerisaie (en°)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	État projeté avec le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	État projeté avec la Cerisaie + le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)
Critère 1 Indice d'occupation de l'horizon <i>Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens (Aire de 10 km)</i>	< 120° > 120°	68	70	2	0,6	77	9	2,5	79	11	3,1
Critère 2 Prégnance visuelle du motif éolien <i>Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1° (Aire de 10 km)</i>	< 100° > 100°	55	57	2	0,6	67	12	3,3	69	14	3,9
Critère 3 Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration <i>Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration" (Aire de 10 km)</i>	> 90° < 90°	281	281	0	0,0	272	-9	-2,5	272	-9	-2,5
Critère 4 Répartition des espaces de respiration <i>Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine) (Aire de 10 km)</i>	> 2 < 2	4	4	0	0	4	0	0	4	0	0

Réalisation : agence Couasnon

LÉGENDE

Description des anneaux

- Anneau 4 : état projeté avec la Cersaie + le Fourris
- Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
- Anneau 2 : état projeté avec la Cersaie
- Anneau 1 : état initial

Couleur des anneaux

- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
- Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
- Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°

Angles de vues

- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
- Angle de vue sans éoliennes

Parcs éoliens

- Projet de la ferme éolienne de la Cersaie
- Projet de la ferme éolienne du Fourris
- Parcs éoliens construits
- Parcs éoliens autorisés
- Parcs éoliens en instruction

Prégnance

- 10° : Prégnance forte
- 5° : Prégnance modérée
- 1° : Prégnance très faible
- Prégnance nulle - Éolienne non prise en compte

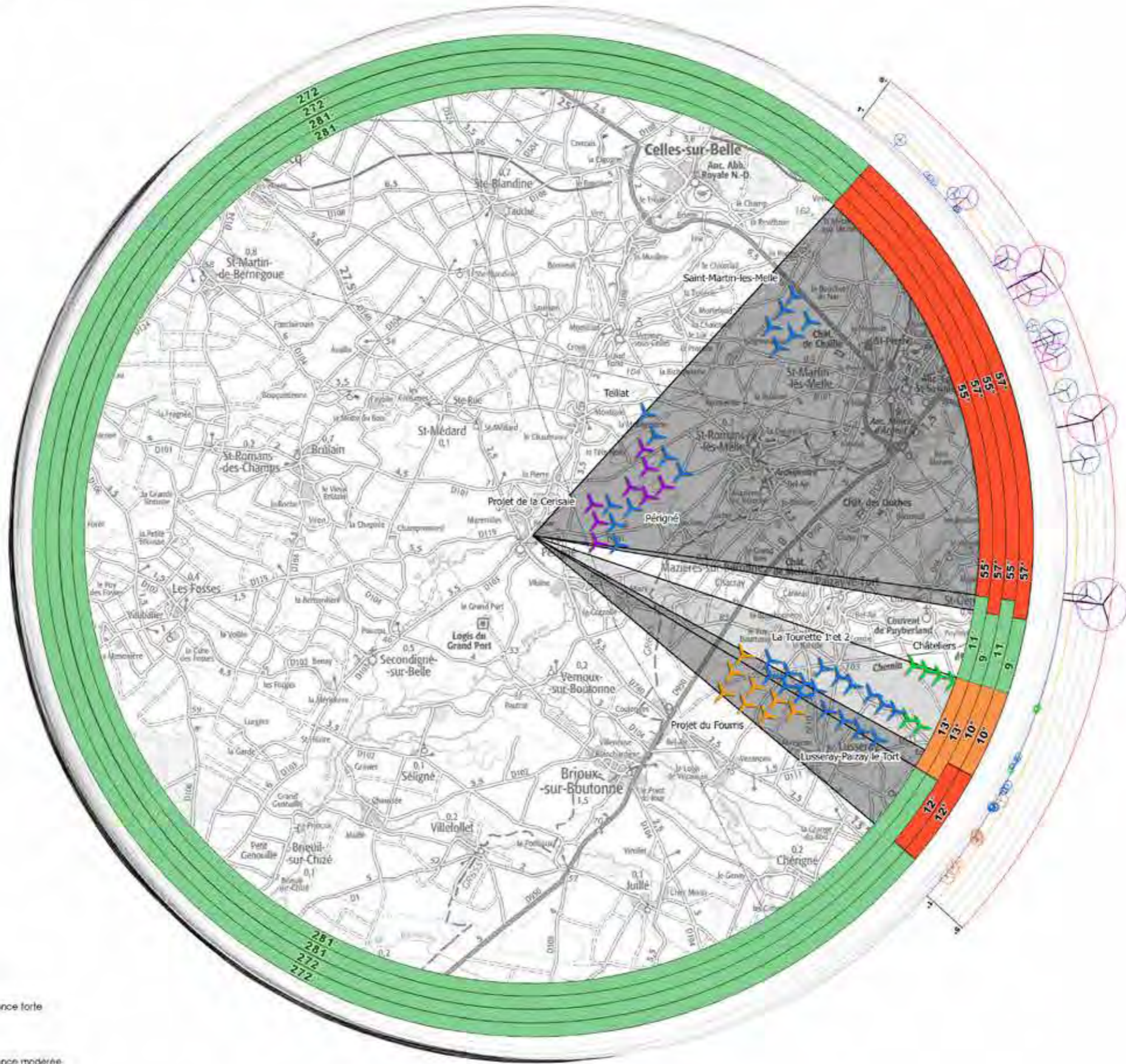
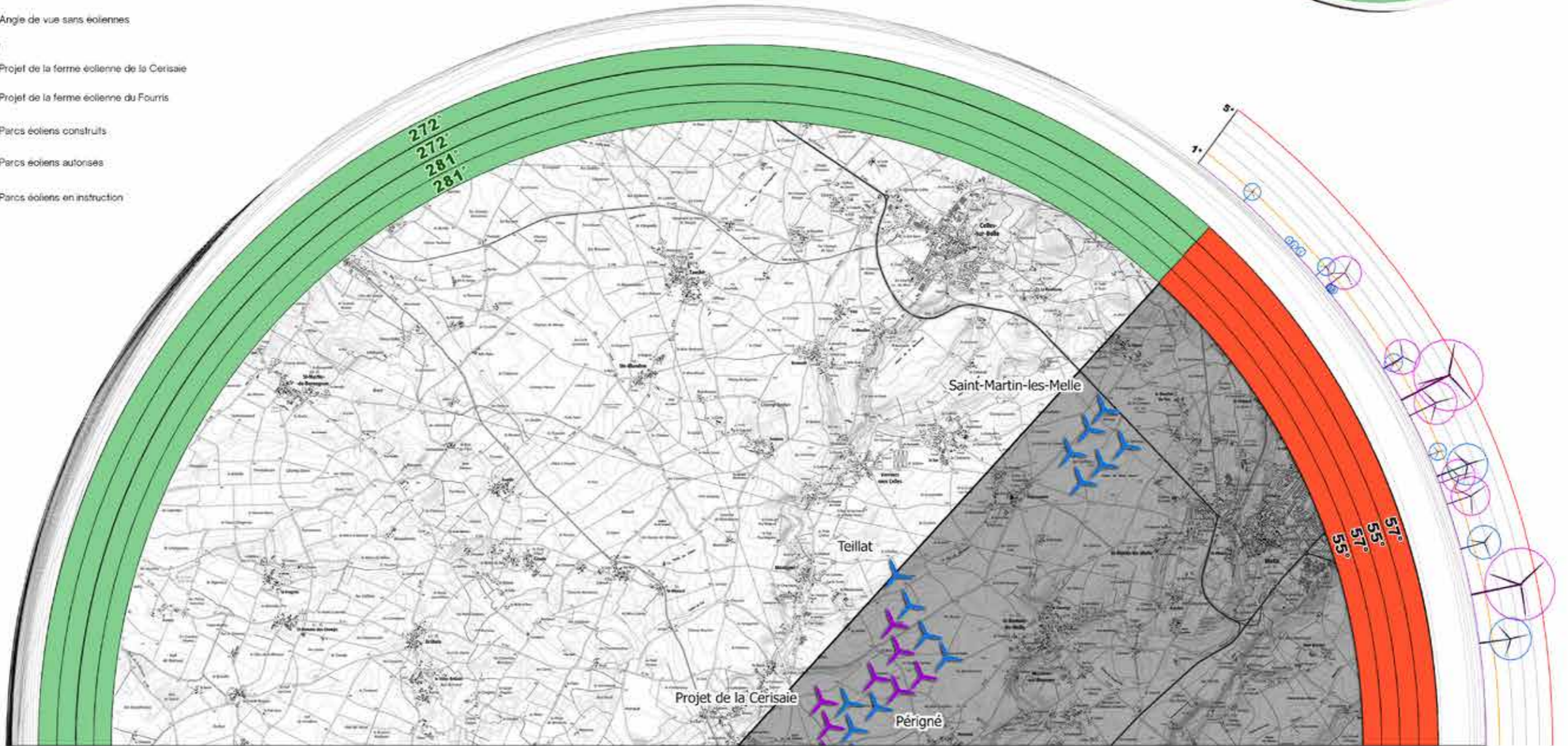
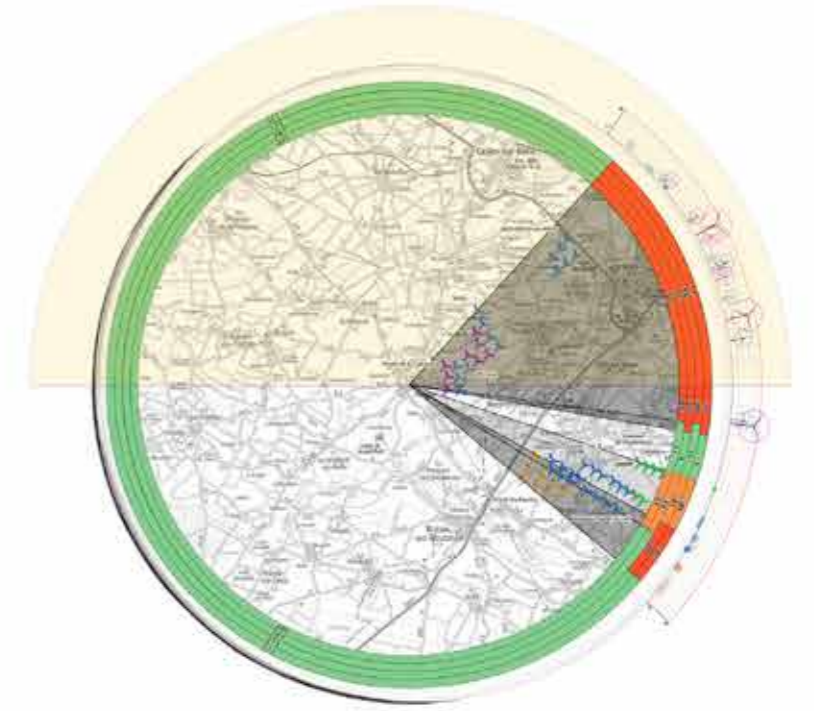
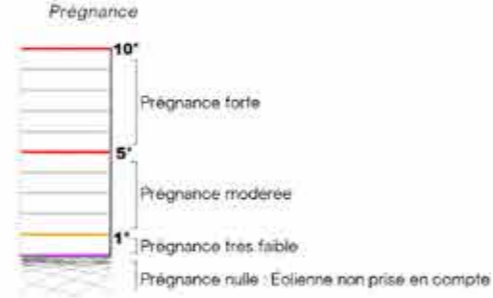


SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - PÉRIGNÉ (NORD)

LÉGENDE

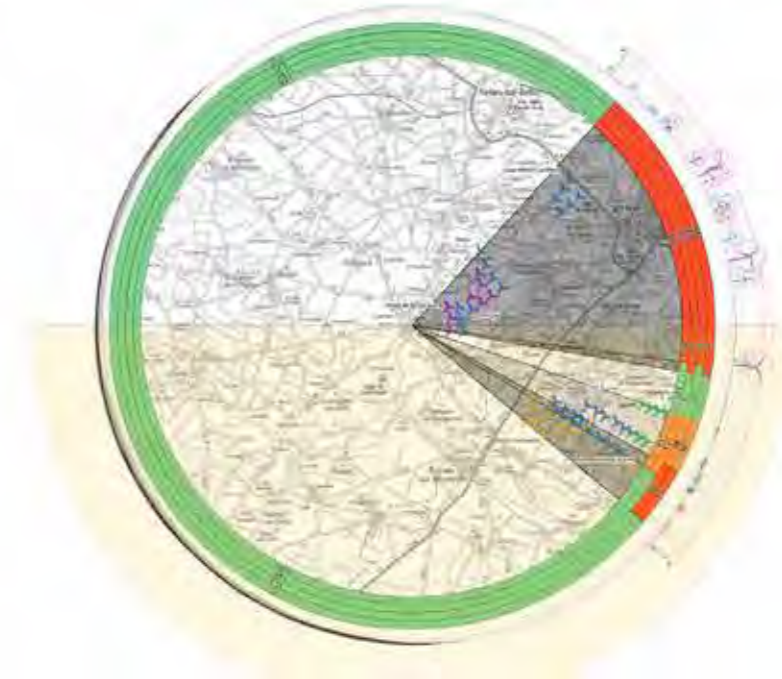
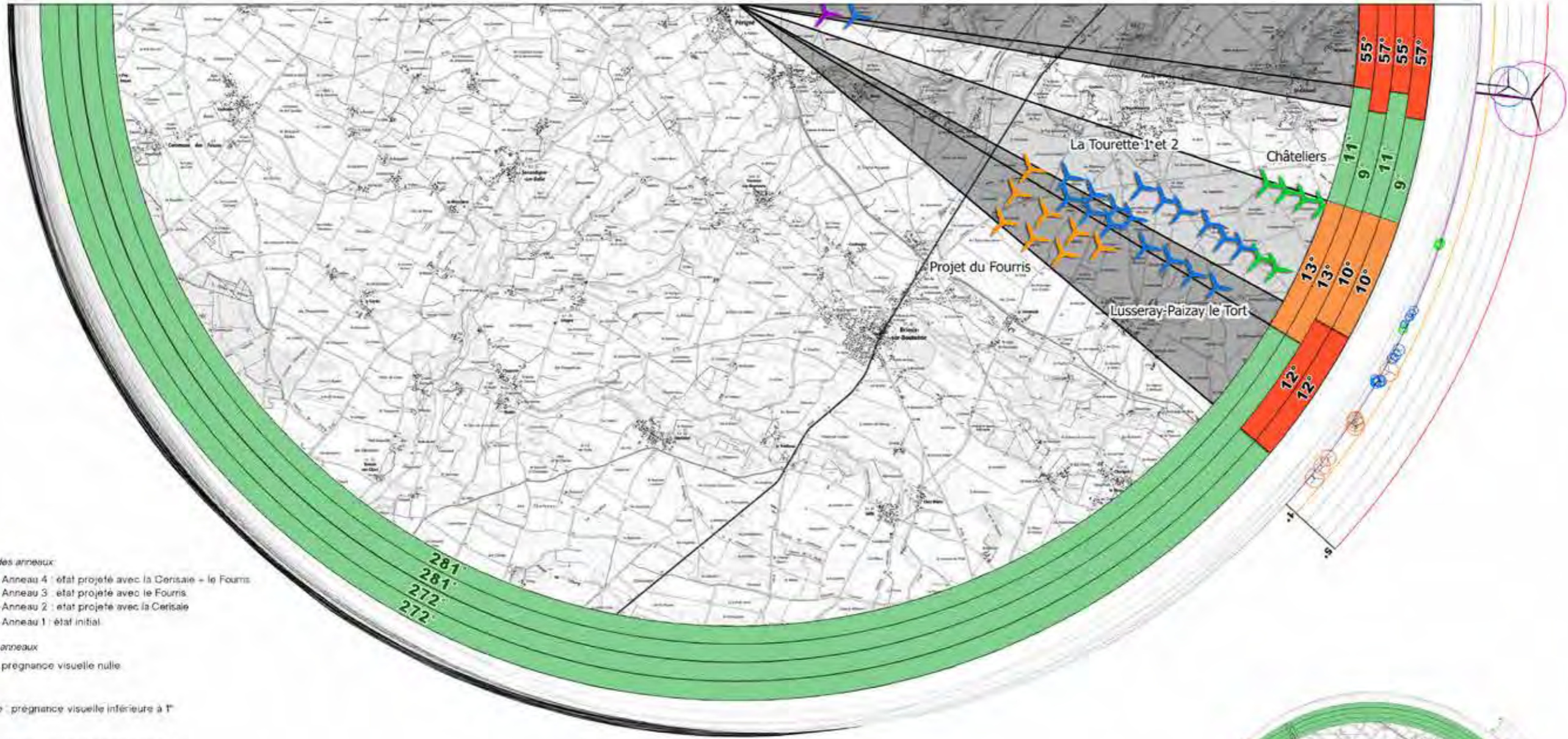
- Description des anneaux**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cersaie + le Fourris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cersaie
 - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cersaie
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction



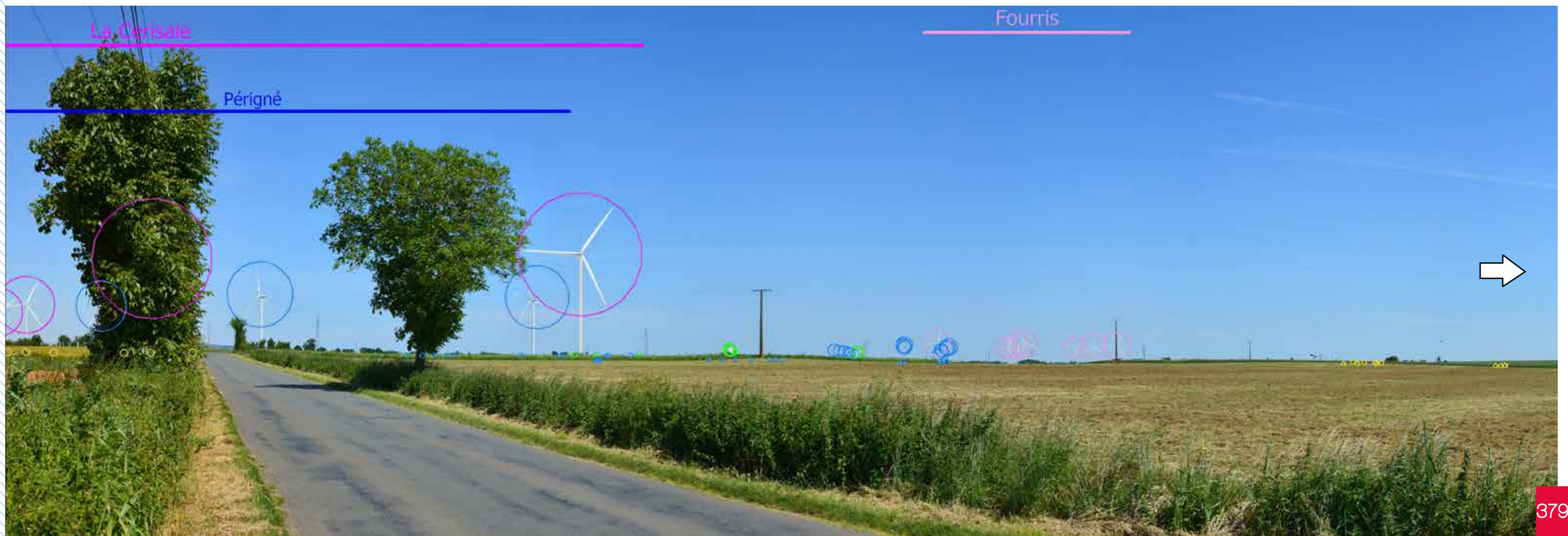
Réalisation : agence Couasnon

LÉGENDE

- Description des anneaux:**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cersaie + le Fourris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cersaie
 - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cersaie
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction
- Pregnance**
- 10° : Prégnance forte
 - 5° : Prégnance modérée
 - 1° : Prégnance très faible
 - Prégnance nulle : Éolienne non prise en compte







Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Périgné un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange nord-est du village. Depuis ce point, la vue est dégagée sur le plateau agricole. Quelques arbres isolés présents sur le bord de route masquent ponctuellement des éoliennes. Les parcs éoliens sont regroupés dans un même angle visuel ce qui limite la saturation de l'angle horizontal et confirme l'analyse théorique.

PHOTO 144 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE NORD-EST DE PÉRIGNÉ



380





La Cerisaie

Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Périgné un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange sud du village.
 Depuis ce point de vue deux éoliennes sont perceptibles, l'une du parc en projet de la Cerisaie et la seconde du parc existant de Périgné. Seules les pales sont visibles. Ces deux éoliennes sont tronquées par la trame bâtie du village. Aucun autre parc proche n'est visible depuis cette frange. Ce photomontage permet de conforter l'analyse théorique.

PHOTO 145 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE SUD DE PÉRIGNÉ